

## Réponses RP Du 4 septembre 2023

### QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

1 - Nous vous demandons les organisations de travail des différents services sur le site et sur Cambrai de la S36 à la S39.

Réponse direction : TDV MLG 1 : S36/37/38/39→5jrs

TDV MLG 2 : S36→4jrs fermé vendredi S37/38/39→5jr

TRANCHAGE : S36→5jrs+samedi S37/38/39→5jrs

2 - La CGT vous demande l'effectif actuel du site par type de contrats : CDI, CDD, intérimaires, saisonniers et stagiaires. Détails effectifs par collèges...

Effectif fin juin et juillet 2023 :

Contrat à Durée Indéterminée	421
Suspension de contrat	28
Contrat à Durée Déterminée	35
Intérimaires	25
Stagiaires	1
Saisonniers	26

Emp/Ouv (1 <sup>er</sup> collège)	316
T.A.M (2 <sup>ème</sup> collège)	96
CADRE (3 <sup>ème</sup> collège)	9
<b>TOTAL</b>	<b>421</b>

3- Combien de contrats CDD, intérimaires vont s'arrêter courant septembre 2023 ?

- Combien allez-vous en prolonger ? Sur quelle durée et dans quels services ?

Réponse direction : Une trentaine de contrats vont s'arrêter sur le mois de septembre, il est prévu d'en prolonger une dizaine pour couvrir le mois de septembre

4 - Les salariés demandent combien de CDI vont être réalisés sur le mois de septembre 2023, sur le site de Montifaut jambon ? Si oui, quels postes sont concernés ? Dans quels collèges ? **AUCUN**

5 - La CGT vous demande le détail des entrées et des sorties des effectifs (leurs motifs) en contrats CDI sur les mois de juillet et août. (Détails par C.S.P.)

Réponse direction : 2 sorties, 1 mobilité sur Moulleron, 1 départ à la retraite.

6 - Est-il prévu l'entrée de contrats CDD ou intérimaires sur le mois en cours ? **AUCUN**

7 - Les salariés demandent combien de salariés du site sont volontaires, à ce jour, pour des mutations provisoires ? Sur quels sites les demandes sont-elles faites et à quels postes ? Quelle serait la durée de ces mutations provisoires ? **AUCUN**

8 - La CGT demande combien de mutations à la journée ou à la semaine ont été effectuées sur le site de Montifaut jambon (entrées et sorties) sur les mois de juillet et août. Si des salariés ont été concernés par cette mesure, sur quel site sont-ils allés et pour combien de temps et à quels postes ? **AUCUN**

9 - Suite aux vols dans les vestiaires, vous vous étiez engagés à mettre en place des casiers dans les vestiaires. Nous vous demandons que cela soit fait rapidement.

Réponse direction : une vingtaine de casiers à clefs seront mis en place S36 à l'entrée des vestiaires.

10 - La direction du site des AC a annoncé rechercher un site pour nettoyer ses clayettes entre la mi-novembre et fin décembre. Le site a-t-il été sollicité ? Quelle est la position de la direction sur la possibilité de nettoyer les clayettes des AC ? »

Réponse direction : aucune décision n'a été prise à ce jour.

11 - Les salariés demandent si les réunions de managers sont prioritaires par rapport à la production ?

12-Les salariés demandent pourquoi les chargés de progrès ou managers ne répondent pas aux appels et ne rappellent même pas les personnes, alors qu'il y a des appels en absence sur leurs portables ?

Réponse direction : Oui, les rituels sont indispensables, cependant, les managers restent joignables et doivent se rendre disponibles.

Commentaire CGT : Nous avons rappelé en séance, que les managers, quand ils sont en réunion, ne sont pas joignables. Ce qui engendre des arrêts de lignes pouvant aller de ¼ H à 1h en raison de l'attente de décisions importantes. Cela est inacceptable alors que dans le même temps, les managers font des remarques sur le TRS pour quelques arrêts.

Réponse direction : c'est noté, nous allons revoir avec l'équipe managériale.

13 - Pourquoi certains managers ont-ils encore leurs clés pour les armoires électriques ?

Réponse direction : Nous allons faire un état des lieux du personnel managérial sur le sujet.

14 - Lors de la coupure de courant le 13 juillet, il n'y pas eu de retour de fait aux salariés les jours suivant. Pourquoi ne pas faire de com en hebdo ou par affichage comme vous l'avez fait pour le 24/08 ? Pourquoi l'alarme incendie ne s'est pas enclenchée ce jour-là ?

Réponse direction : Cela était dû à une coupure électrique sans lien avec une détection ou déclenchement incendie.

15 - Les salariés demandent pourquoi lorsqu'une personne forme des CDD pour l'habilitation transgerbeur, il n'y a pas systématiquement quelqu'un pour remplacer le formateur le temps de la formation ?

Réponse direction : C'est le cas.

Commentaire CGT : Pourtant à 2 reprises, il n'y a pas eu de remplacement d'un formateur secteur périph'. Cela a mis en difficulté les équipes et c'est pourquoi, la CGT a demandé lors de la RP, d'y remédier.

16 - Les salariés constatent une forte dégradation de la communication managériale et ce, depuis plusieurs mois.

Réponse direction : nous allons reprendre avec les équipes managériales.

Commentaire CGT : Nous avons rappelé en séance que, de plus en plus, la communication se faisait par voie d'affichage, par le réseau et non plus directement avec le manager. Cela complique la prise de décision pour des sujets personnels ou professionnels (missions...).

17 - Les salariés observent que les vestiaires ne sont plus ou peu nettoyés. Nous vous demandons d'y remédier.

Réponse direction : nous avons des fréquences de nettoyage définies avec le prestataire.

18 - Où en êtes-vous sur le projet qui remplacera la ligne 6 à la PVA ? Est-ce que ce projet débutera en 2023 ou plus-tard ?

Réponse direction : L'information sera faite lors du CSE de septembre puis en RP-extra mais cela reste confidentiel.

19 - Nous vous demandons le détail par service du nombre de salariés en RPJ, le lundi, le mercredi et le vendredi.

Réponse direction :

Transformation des viandes : Semaine paire : 1 jeudi, 1 vendredi

Semaine impaire : 1 mercredi, 1 jeudi, 1 vendredi

Conditionnement : Semaine paire : 2 lundis, 8 mercredis, 4 vendredis, 9 jeudis,

Semaine impaire : 3 lundis, 11 mercredis, 3 vendredis, 3 jeudis, 1 mardi

Périphériques : Semaine paire : 2 lundis, 4 mercredis

Semaine impaire : 2 lundis, 3 mercredis, 1 vendredi

Services généraux : Semaine paire : 1 mardi, 1 vendredi

Semaine impaire : 1 mardi, 1 vendredi

20 - Suite à l'alerte incendie du 18/07/23 les salariés demandent pourquoi il n'y a pas eu de communication faite aux salariés. De plus, le sac de secours n'a pas été pris, pas de comptage de plaquettes, pas de consigne etc...Les salariés s'interrogent sur les moyens de sécurité mis en place pour cette journée.

Réponse direction : effectivement nous avons encore des lacunes, c'est pourquoi nous allons faire un communiquer après chaque alerte incendie comme cela a été fait au mois d'août.

21 - Les CDI ne comprennent pas pourquoi les saisonniers ont été mis sur des postes qualifiés et par conséquent, les titulaires se sont retrouvés à travailler régulièrement sur des postes opérateurs.

22 - Les salariés demandent pourquoi les saisonniers ne commencent pas leur contrat sur un poste opérateur comme cela se pratiquait ultérieurement.

Réponse direction : Cela a été fait pour permettre aux CDI de partir en congés, nous reconnaissons que nous devons améliorer la rotation. Cependant, nous avons mis en place cette organisation du fait que nous voulions garder nos saisonniers pendant cette période.

23 - Les salariés n'ont pas été informés du changement du REDE en RECE. Qu'est-ce que cela signifie ? Pourquoi il n'y a pas eu de communication sur le sujet ?

Réponse direction : cela est dû à la mise à jour de notre logiciel people force, (RECE Récupération Employeur...)

Commentaire CGT : Même les managers n'étaient pas au courant lorsque les salariés se sont posés la question du RECE. Cela démontre encore une fois, que les managers ne vérifient pas les plannings.

## TRANSFORMATION DES VIANDES :

1 - Combien d'intérimaires avez-vous recruté sur les mois de juillet et août ? Si oui, sur quelle durée ? **AUCUN**

2 - Les CDL du moulage demandent à pouvoir bénéficier de 3 semaines de congés consécutifs pour les prochaines années afin d'améliorer leurs conditions de travail.

**Réponse direction** : un point sera fait sur le dimensionnement des effectifs CDL après la perte du marché U. Certains CDL ne veulent pas d'un renfort sur la période de congés car ils ne souhaitent pas aller sur la ligne en tant qu'opérateur.

**Commentaire CGT** : Cette organisation est urgente à revoir car elle pénalise des CDL qui souhaiteraient avoir 3 semaines consécutives de congés d'été. Quand l'encadrement prendra-t-il des décisions ? D'ailleurs, nous avons rappelé en séance que le service santé conseille 3 semaines consécutives pour récupérer suffisamment !

3 - Des salariés se voient refuser des journées REDS en dehors des vacances scolaires en raison d'un manque de personnel. La CGT demande que ces journées soient systématiquement acceptées lorsque le pourcentage d'absentéisme par service, n'a pas été atteint.

**Réponse direction** : les REDS sont attribués en fonction du besoin du service et non au taux d'absentéisme.

**Commentaire CGT** : On voit bien qu'il y a une volonté de la direction de réduire au maximum les effectifs. Ce sont les salariés qui en font les frais, en n'ayant pas des journées de repos choisies.

4 - Nous demandons que les managers vérifient l'équité des jours en REDE, pour que ce ne soient pas toujours les mêmes salariés à bénéficier du lundi ou du vendredi.

**Réponse direction** : c'est le cas.

**Commentaire CGT** : En séance nous avons signalé que des salariés se voient attribuer les mêmes jours REDE pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

**Réponse direction** : il peut y avoir les mêmes jours sur plusieurs semaines mais à l'année il y a une équité.

**Commentaire CGT** : Cela reste à vérifier.....

## STEAK /SPAC :

1 - Pourquoi l'équipe d'après-midi fait-elle une ½ heure de plus avec une personne de moins en production ? Les salariés demandent le même nombre de personnes pour faire face à la charge de travail.

**Réponse direction** : nous dimensionnons l'équipe en fonction de la charge de travail. Un travail est toujours en cours afin de mettre un standard notamment pour faire de l'avance, l'organisation... effectivement le besoin est plus le matin que l'après-midi.

**Commentaire CGT** : La direction cherche à optimiser au maximum pour réduire les effectifs. C'est toute la conséquence de l'accord Renaissance, en faire toujours plus avec moins de personnel. De plus, dans ce secteur le salarié doit être polyvalent sur tous les postes, l'exposant à des risques d'erreurs et donc de sanctions. Ce n'est pas acceptable !!!

2 - Qu'en est-il de l'engin de manutention pour les bacs Europe afin d'améliorer les conditions de travail ?

**Réponse direction** : la batterie doit être remis en place le 04/09, l'engin donne satisfaction.

## DEMOULAGE 2 :

1 - Il y a toujours de l'attente de demi-produit pour le dorage à l'embauche, notamment le rôti bio. Que comptez-vous faire afin de résoudre le problème ?

Réponse direction : cela est dû aux aléas sur la ligne de démoulage.

Commentaire CGT : Cette problématique est connue depuis l'harmonisation des horaires d'embauches. Les salariés du dorage doivent attendre plusieurs minutes avant d'avoir le produit alors que, dans le même temps, la direction est intransigeante concernant le TRS. La direction n'est pas cohérente !!!

## MOULAGE 2 :

1 - Quand allez-vous mettre en place l'organisation de travail en 1x8 ?

Réponse direction : à partir de la semaine 38 mais tout dépendra des volumes.

2 - Pourquoi certains saisonniers n'ont pas eu de bilan de fin de contrat ?

Réponse direction : 2 salariés n'ont pas eu leurs bilans en raison de leur rupture de contrat anticipé.

3 - Lorsqu'il y a un besoin ponctuel sur la ligne, pourquoi le manager ne vient pas en renfort sur la ligne comme le pratique le manager du moulage 1 ou le chef de service ?

Réponse direction : dans la mesure du possible, c'est bien ce que nous pratiquons.

## MOULAGE 1 :

1 - Suite au manque de CDL la semaine 34 dans l'équipe B, quels moyens allez-vous mettre en place pour éviter que cela se reproduise ?

Réponse direction : L'objectif est de rééquilibrer l'effectif présent sur l'ensemble des 2 pôles de façon à avoir systématiquement 3 CDL par équipe pour l'ensemble des 2 pôles ML1 / ML2. Les CDL du moulage 1 sont d'accord pour changer d'équipe afin de renforcer l'équipe B.

Commentaire CGT : Nous avons rappelé en séance, que ce n'était pas une solution pérenne et qu'il serait bien de trouver une autre solution. En effet, la direction a les effectifs suffisants pour faire face au manque de CDL dans l'équipe B.

## MALAXAGE :

1 - Qu'en est-il du groupe de travail concernant le SKID ?

Réponse direction : une buse sera mise en essai, cependant nous attendons le fournisseur.

2 - Les salariés ne comprennent pas la décision concernant la mise en place du bac Saria le matin. Ils demandent que cela se fasse par l'injection comme avant.

Réponse direction : la décision prise est que celui qui arrive en 1<sup>er</sup> en l'occurrence, les malaxeurs, c'est pourquoi nous avons demandé à ces personnes de mettre en place le bac Saria et c'est à l'injection d'effectuer l'enlèvement.

Commentaire CGT : Suite au manque d'effectifs, la direction ventile la charge de travail sur des salariés déjà débordés, les exposant à des risques d'accidents et de RPS !!!

## CUISSON 1 :

1 - Il y a toujours des problèmes de refroidissement sur les cellules 4 et 7. Avez-vous trouvé des solutions depuis le mois dernier ?

Réponse direction : le problème n'a toujours pas été identifié.

## TRANCHAGE :

1 - Combien d'intérimaires avez-vous recruté sur les mois de juillet et août ? Sur quelles durées ? **2 intérimaires**

2 - Quelle décision a été prise pour le démarrage des auto-trempeurs pour le projet harmonisation des horaires d'embauches ?

**Réponse direction** : nous allons l'intégrer dans les standards lors de la préparation des lignes. Ce ne seront pas les salariés du nettoyage de nuit qui prendront en charge cette tâche.

3 - La CGT vous demande où vous en êtes sur la formation des salariés de la ligne 20 et 8, afin d'assurer les absences (congrés, maladie...) et permettre une meilleure rotation ?

**Réponse direction** : toutes les personnes du pôle 4 dans l'équipe A sont formées, il manque cependant quelques personnes de l'équipe B à former qui se feront à la fin des congrés.

4 - Qu'en est-il du recrutement du responsable de service ?

**Réponse direction** : plusieurs personnes ont été rencontrées, mais aucune ne correspond à nos attentes. Le recrutement est toujours en cours.

5 - Les salariés demandent de ne pas supprimer l'opérateur de la ligne 20 en raison d'une mauvaise dépose.

**Réponse direction** : le renfort sera en place jusqu'à ce que les résultats de la dépose soient optimal.

**Commentaire CGT** : Ce sujet, démontre encore une fois, la politique actuelle de la direction qui consiste à diminuer toujours plus les effectifs. Les conséquences pour les salariés sont une forte augmentation de la charge de travail, une dégradation constante des conditions de travail... Cette politique expose les salariés à des risques d'accidents et de RPS !!!

6 - Pour le démarrage de la ligne 20 le lundi après-midi, les salariés demandent que la ligne soit montée le matin lorsque la production commence l'après-midi, afin de ne pas se retrouver en difficulté lors du montage des tapis.

**Réponse direction** : Ce n'est pas prévu.

**Commentaire CGT** : Encore un exemple de la politique actuelle de la direction qui consiste à diminuer toujours plus les effectifs. Les conséquences pour les salariés sont une forte augmentation de la charge de travail, une dégradation constante des conditions de travail... Cette politique expose les salariés à des risques d'accidents et de RPS !!!

A quand une direction responsable qui respectera ses obligations de sécurité envers ses salariés ???

7 - Ligne 20 : les salariés demandent de rétablir rapidement la perte de pression du mandrin du film inférieur, pour travailler dans de meilleures conditions.

**Réponse direction** : nous sommes dans l'attente de la remise en état du mandrin...

**Commentaire CGT** : La direction doit une fois pour toute, prioriser la sécurité des salariés avant qu'un accident se produise !!!

## MAINTENANCE :

1 - Qu'en est-il du recrutement de l'adjoint responsable maintenance ?

**Réponse direction** : une personne a été retenu S34, nous n'avons pas encore sa date d'intégration.

## SÉCURITÉ

1 - La CGT vous demande si vous avez le projet de refaire le sol extérieur suite aux travaux et en particulier devant le tripode. Dans le même temps, nous vous demandons de refaire le dallage côté self à l'extérieur avant de se rendre à l'accueil car il y a des risques de chutes.

Réponse direction : le sol à l'entrée des tripodes ont été effectués, pour le dallage à proximité de l'accueil, cela se fera dans la continuité des travaux du parking mais pas encore planifiés.

2- Ligne 20 : les salariés demandent à revoir l'ergonomie pour changer le film inférieur afin d'éviter les risques d'accidents du travail liés au convoyeur qui se trouve au-dessus.

Réponse direction : nous ne pouvons rien faire face à cette problématique que nous avons connaissance. En plus, elle est en service que quelques heures.

Commentaire CGT : Nous avons rappelé que c'est à l'employeur de garantir la santé et la sécurité des salariés et, qu'en cas d'accident, il en sera entièrement responsable !

3 - Nous vous demandons de revoir l'approvisionnement des cartons PAV afin d'éviter que ceux-ci se renversent lors du trajet.

Réponse direction : le sujet est piloté par un groupe de travail.